

**ARRETE n  2019-35 RELATIF AUX
CANDIDATES**

**CONSEIL DE FACULTE
DROIT, ECONOMIE et GESTION**

**Coll ge des usagers
Mardi 21 mai 2019**

Vu le Code de l'Education notamment ses articles L719-1   L719-3 et D719-1   D719-40 ;

Vu les statuts de l'Universit  d'Angers approuv s par le Conseil d'Administration le 30 juin 2016 ;

Vu les statuts de la Facult  de droit, d' conomie et de gestion approuv s par le Conseil d'Administration le 2 juillet 2015 ;

Vu l'arr t  2019-32 du 4 avril 2019 relatif   l' lection partielle de repr sentants des usagers au Conseil de Facult  Droit,  conomie et gestion ;

Vu l'avis du Comit   lectoral consultatif du mardi 14 mai 2019.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

ARRETE :

Sont candidates aux  lections au **Conseil de Facult  Droit,  conomie et gestion** pour le coll ge des usagers :

- Mme Ma lle THEODORE et Mme Lili FEVRIER

Fait   Angers, le 16 mai 2019

Le Pr sident de l'Universit 

Christian ROBL DO

Sign 